



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 11 octobre 2022 à 18 h
Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville - 10300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Madame Julie Roy, Conseillère du district de Saint-Sulpice
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

ABSENCES :

Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Martel, Directrice d'arrondissement
Monsieur Marc Cardinal, Directeur performance, greffe et services administratifs
Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire
Monsieur Dominique Paquin, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn Gauthier, Directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 01.

10.01

CA22 09 0233

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 11 octobre 2022 à 18 h.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

de constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 11 octobre 2022 à 18 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Présentation du budget 2023 et du Programme décennal d'immobilisations (P.D.I.) 2023-2032 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

10.03

Période de questions du public

À 18 h 34, la mairesse d'arrondissement annonce le début de la période de questions. Les personnes identifiées ci-dessous adressent des questions relatives aux sujets suivants aux membres du conseil d'arrondissement :

Personne présente :

Gilles Larocque Estimation de la population dans les documents budgétaire.
Taxe de financement et taxe relative aux services.
Réserve pour fins de parcs.
État de la dette.
Utilisation des surplus 2022 pour équilibrer le budget 2023.

Formulaire en ligne :

Antoine Lebrun Optimisation des revenus de circulation et stationnement.

Cette période de questions prend fin à 18 h 50.

10.04

CA22 09 0234

Approuver et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal les priorités relatives aux projets inscrits dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (P.D.I.) 2023-2032 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

d'approuver la liste des projets, jointe au dossier de la présente résolution, qui constitue le Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets de 2023 à 2032 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1224040003

CA22 09 0235

Affecter un montant de 1 132 500 \$ des surplus de l'arrondissement à l'équilibre budgétaire / Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2023 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

1. d'affecter un montant de 1 132 500 \$ des surplus de l'arrondissement à l'équilibre budgétaire;

2. de dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'exercice 2023, le tout conformément à l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.02 1224040004

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du mardi 11 octobre 2022 est levée à 18 h 51.

70.01

Émilie Thuillier (S)

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement